



STAGE D'ÉTÉ MÉTHODE BATES LE JONGLAGE

Préaux, Ardèche (07)
28 Juillet - 1er Août 2020

Après cette situation inédite du confinement qui a souligné la nécessité des écrans pour maintenir le lien et pour continuer à travailler, il est possible que nous nous « déconfinons » avec la sensation des yeux carrés et exorbités, tendus et fatigués. Alors pour mettre la pendule à l'heure au niveau des bonnes habitudes visuelles, quoi de mieux que des vacances pour les yeux. Améliorer la fonction visuelle par des moyens naturels ? C'est possible ! Comment ?

Les principes de la méthode Bates permettent d'apprendre ce dont la fonction visuelle a besoin pour bien voir. Ils remettent en mouvement un regard dont la mobilité s'est réduite, ainsi diminuant la vue. Cette éducation améliore les habitudes visuelles de chacun et comprendre l'importance de la détente au niveau oculaire mais aussi au niveau corporel et mental. Différentes activités vous sont proposées pour en prendre conscience.

Parmi ces activités, nombreuses sont ludiques pour permettre la détente dans l'action.

Quoi de plus amusant que le **JONGLAGE** ! Le jeu, mais aussi la stimulation des deux hémisphères gauche et droite, les yeux, le regard, la coordination œil-main, c'est-à-dire la fluidité du mouvement.

Yve Stöcklin, directrice de l'école de Théâtre et de Clown à Bâle, [Suisse www.clownschule.ch](http://www.clownschule.ch), collaborera dans ce stage avec Nina Hutchings, formatrice en Méthode Bates et directrice de l'Ecole de la Vue, en nous apprenant les secrets et les clés du jonglage qui, tout naturellement, intègrent les principes de la Méthode Bates.



Lieu : Hameau des Sources, Chomaise, 07290 Préaux (Ardèche) www.source07.fr

Renseignements & Inscriptions

l'Art de Voir – Méthode Bates

18, Cours Gambetta, 13100 Aix-en-Provence

INFORMATIONS PRATIQUES

Voiture : Situé à proximité de la vallée du Rhône, 25 km de Tournon et 45 km de Valence. Le lieu est à 3 km du village sur la commune de Préaux, 30 minutes de l'autoroute du Sud.

Direction :

Autoroute du Sud : Aller jusqu'à la **sortie d'autoroute Tain l'Hermitage** puis prendre la **direction de Tournon / Rhône**.

Traverser le Rhône et prendre à droite après le pont. Traverser Tournon jusqu'au 1^{er} giratoire. Faire ¾ de tour pour la **direction St. Félicien**. Passer à côté des campings. Tourner à droite sur le pont, **direction St. Félicien – D532**.

Après le pont, monter sur le plateau. Suivre cette route pendant 10 – 12 kms. Continuer tout droit, passer village – « Etables » (garage Renault sur la droite). 1 km après, prendre à droite et de suite à gauche en direction **St. Jeure d'Ay D17**. Arriver à St. Jeure d'Ay, **prendre Direction Annonay – D578**. Grande descente. Traverser un pont. Puis route monte. Dans la montée prendre à gauche **direction PREAUX – D17**. Traverser PREAUX, **direction Satillieu**. 3 kms plus loin, prendre à droite, **direction Satillieu – D115**. Descente, traverser un pont. A 100m plus loin, prendre à gauche. Grand panneau vert « Chévrerie » avec crucifix à côté.

Monter tout droit la colline. Passer la ferme. Continuer à monter. Chemin à gauche mais ne pas la prendre. Au 1^{er} virage en épingle, aller tout droit sur le chemin de terre. Panneau « **Hameau des Sources** ». La maison est au bout. Parking à gauche juste avant la maison.

Train : Les gares les plus proches :
Saint-Vallier (en provenance de Lyon)
Tain l'Hermitage (en provenance de Valence)



FRAIS DE STAGE

Inscription **jusqu'au** 10 Juin 2020 : 435 €
Inscription **après** le 10 Juin 2020 : 485 €

ATTENTION

Arrivée : **Lundi, 27 Juillet 2020** **Le stage est du mardi 28/7 au samedi 1/8 inclus**
Dans l'après-midi. Début stage - **18h**

Départ : Après le petit-déjeuner
Dimanche, 2 Août 2020

Horaires : 9h30 à 12h30 / 16h à 19h00 (avec activité quotidienne avant le petit déjeuner et avant la chaleur, soit de 8h00 à 8h30)

N.B. Chaque participant est prié d'apporter 3 Balles de Jonglage à 110 (recommandé) ou 130 grammes.

Les détails de la semaine sont envoyés après l'inscription.

Hébergement en pension complète

Les choix : a, b, c.

- a) Chambre capacité 2 personnes ou chalet capacité de 2/3 personnes 445 €
- b) Chambre individuelle (**il n'y a que 2**) 530 €
- c) Tipi tente. (Sous réserve et période d'été) 385 €

A préciser à la réservation sur la fiche d'inscription ci-après

L'Art de Voir, Méthode Bates - Bulletin d'inscription

28 Juillet – 1^{er} Août 2020 La Méthode Bates et Le Jonglage

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone.....	Email
Problèmes de vue	

Inscription jusqu'au **10 Juin 2020**: **435 € TTC**

Ainsi que 50% d'arrhes pour l'hébergement (chèque séparé) **cochez votre choix :**

Les choix : a, b, c

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> a Chambre capacité 2 personnes ou chalet capacité de 2/3 personnes | 445 € |
| <input type="checkbox"/> b Chambre individuel (Si disponible, nombre limité) | 530 € |
| <input type="checkbox"/> c. Tipi, tente (sous réserve et période d'été) | 385 € |

50%

222.50 €	<input type="checkbox"/> _____ €
265.00 €	<input type="checkbox"/> _____ €
192.50 €	<input type="checkbox"/> _____ €

Le solde (50%) des frais d'hébergement est à régler sur place au Hameau des Sources.

Ou

Inscription après le **10 Juin 2020** en versant 50% d'arrhes des frais de stage et 50% d'arrhes des frais d'hébergement en **2 chèques** (frais de stage à l'ordre de « L'Art de Voir » / frais d'hébergement à l'ordre de « Hameau des Sources »)

Seuls les chèques français sont acceptés. Pour tout virement de l'étranger, demandez les coordonnées bancaires.

	a.	b.	c.	50% des frais & hébergement
Frais de stage TTC : ...	486 €	486 €	486 €.....	<input type="checkbox"/> 243.00 €
Hébergement : dont 50% arrhes	<u>445 €</u> <u>222.50 €</u>	<u>530 €</u> <u>265.00 €</u>	<u>385€</u> <u>192.50 €</u>	<input type="checkbox"/> €

Le solde des frais de stage est à régler au plus tard **avant le 15 Juillet 2020** et le solde de l'hébergement est à régler sur place directement au **Hameau des Sources**. Facilités de paiement possible. Renseignez-vous.

TOTAL : _____ €

Stage :

Par Chèque n° Banque **Hébergement**

Hébergement

Par Chèque n° Banque

Attention : Chèque frais de stage à libeller à l'ordre de **L'Art de Voir**.

Chèque frais d'hébergement à libeller à l'ordre du **Hameau des Sources**.

Renvoyez les deux chèques à l'adresse suivante :

**L'Art de Voir, Méthode Bates
18 Cours Gambetta, 13100 Aix-en-Provence**

Clauses d'annulation

Annulation dans les 30 jours qui précédent le stage : 50% de la totalité des frais de stage + hébergement ne sont pas remboursés.
Annulation dans les 15 jours qui précédent le stage : aucun remboursement